

HONORAIRES BRS IMMOBILIER 2022

TRANSACTIONS

MONTANT	HONORAIRES TTC
0 À 100 000€	7% AVEC UN MINIMUM DE 5000€
100 001€ À 150 000€	6%
150 001 ET PLUS	5%
TERRAINS	9%
LOCAUX COMMERCIAUX	9%

GESTION

HONORAIRES loyer mensuel	8% TTC
ASSURANCE GARANTIE DES LOYERS	2,8% TTC

LOCATIONS

HONORAIRES LOCATION TTC APPARTEMENTS VIDES ET MEUBLÉS partagées entre le propriétaire et le locataire	13€/M ² MAXIMUM <i>ZONE TENDUE</i>
HONORAIRES LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX à la charge du locataire	14% DU LOYER TTC ANNUEL

LOCATIONS SAISONNIÈRES

FORMULE COMPLÈTE	21% TTC
------------------	---------

DOSSIER AVIS DE VALEUR

0 À 150 M ²	200€ TTC
151M ² ET PLUS	350€TTC

Offert si mandat exclusif.

Carte professionnelle N° CPI 2A01 2019 000 040 085, délivrée le 26/03/2019 par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse du Sud, portant la mention Transaction sur immeubles et fonds de commerce / Gestion immobilière.